

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2015-127

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret portant diverses mesures d'application de l'ordonnance n° 2015-380 du 2 avril 2015 relative au portage salarial ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 18 décembre 2015,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 18 décembre 2015.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Thomas GROH